

LE MOT

I- Généralité :

1- Définition :

Le mot est **une suite de lettres** autonome que l'on peut utiliser dans une phrase et qui constitue **la plus petite unité de sens à laquelle on peut donner une définition.**

Le « mot » est un mot qui aime s'encailler avec d'autres mots. Découvre une grande partie des locutions qui contiennent le mot « mot » à travers cette petite histoire de mots...

« Parce qu'il a des **mots** avec elle, qu'il a deux **mots** à lui dire, en deux **mots**, en un **mot** même, et pas un **mot** d'enfant, il lui en touche un **mot**, sans mâcher ses **mots**, un **mot** d'ordre, au bas **mot**. C'est un bien grand **mot**, dit-elle, puis, le prenant au **mot**, elle ne souffle plus **mot**. Alors elle cherche ses **mots**, trouve le **mot** juste, sans prendre un **mot** pour un autre et sans un **mot** plus haut que l'autre pour lui dire deux **mots**, mais à **mots** couverts, à demi-**mot**, avec un **mot** d'esprit, un **mot** doux, un **mot** d'auteur, peut-être bien le **mot** de la fin. »

Par exemple, dans *incapable*, *in-* a bien un sens (il exprime le contraire), mais il ne peut pas s'employer seul. *In-* n'est donc pas un mot puisque ce n'est pas une suite de lettres autonome. La phrase *Thomas est parti chez sa tante.* comprend en revanche **6 mots**.

Le plus souvent, le mot correspond à l'écrit à un groupe de lettres que l'on fait **précéder et suivre d'un blanc**. À l'oral cette séparation n'existe pas : on dit les mots les uns à la suite des autres sans pause entre chacun d'eux.

Mais attention : dans l'expression *prendre son petit déjeuner*, on compte seulement 3 mots car *petit déjeuner* (qui s'écrit aussi *petit-déjeuner*) peut être considéré comme un seul mot puisqu'il désigne une seule chose (comparez avec la phrase *servir un grand déjeuner* dans laquelle on compte effectivement **4 mots**).

2- Caractéristique :

Chaque mot est caractérisé par :

- sa prononciation et sa graphie (son orthographe), tout du moins pour les langues qui connaissent un code écrit ;
- sa catégorie grammaticale (si c'est un nom, un verbe, etc.) ;
- son sens.

L'ensemble des mots d'une langue constitue son **lexique**. Il est impossible de compter précisément le nombre de mots d'une langue car de nouveaux mots sont créés chaque jour, d'autres disparaissent, certains ne sont connus que d'un très petit nombre de spécialistes...

